

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 111/02

ÉFAI – 020241 – AMR 23/039/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / ENLÈVEMENT

COLOMBIE

Arturo Vásquez Galeano, dirigeant associatif et syndicaliste

Responsables syndicaux tués :

Diofanol Sierra Vargas

Oscar Alfonso Jurado

Alfredo Zapata Herrera

Londres, le 11 avril 2002

Le 5 avril, Arturo Vásquez Galeano, syndicaliste, a été enlevé par des hommes soupçonnés d'être des paramilitaires opérant avec le soutien de l'armée. Un autre responsable syndical avait été tué l'avant-veille, et deux autres ont été tués depuis. Amnesty International éprouve de vives craintes pour la sécurité de cet homme et des autres syndicalistes de Colombie.

Arturo Vásquez Galeano est membre de la *Central Unitaria de Trabajadores* (CUT, Centrale unitaire des travailleurs), organe fédérateur des syndicats colombiens. Il quittait son travail, dans la municipalité d'Abejorral (département d'Antioquia), pour se rendre à Medellín lorsqu'il a été enlevé.

Le 3 avril, un des dirigeants du *Sindicato Unitario de Trabajadores de la Industria de Materiales para Construcción* (SUTIMAC, Syndicat unitaire des travailleurs de l'industrie des matériaux de construction), Alfredo Zapata Herrera, avait été enlevé alors qu'il revenait de son lieu de travail, la cimenterie d'El Cairo, dans l'autobus réservé aux employés. Des membres des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie), un groupe paramilitaire opérant avec le soutien de l'armée, auraient arrêté le bus, contraint Alfredo Zapata Herrera à en descendre et l'auraient emmené avec eux. Son corps a été retrouvé le lendemain, à proximité de l'endroit où il avait été enlevé ; il présentait plusieurs blessures par balle.

Le 8 avril 2002, selon certaines sources, des paramilitaires ont fait irruption au domicile de Diofanol Sierra Vargas, responsable du *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria de Alimentos* (SINALTRAINAL, Syndicat national des travailleurs de l'industrie agroalimentaire), à Barrancabermeja, dans le département de Santander. Ils l'ont traîné dans la rue et l'ont abattu sous les yeux des membres de sa famille.

Le lendemain, à Cali, dans le département du Valle del Cauca, le syndicaliste Oscar Alfonso Jurado, qui attendait le bus pour rejoindre son lieu de travail, a été pris pour cible par un inconnu armé qui a tiré à deux reprises ; il est mort sur le coup. Cet homme était l'un des responsables du *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria Química de Colombia* (SINTRAQUIM, Syndicat national des travailleurs de l'industrie chimique de Colombie).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'armée, les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires accusent régulièrement des syndicalistes d'être des sympathisants ou des collaborateurs de la guérilla. Les personnes accusées sont fréquemment harcelées, torturées ou même tuées, souvent par des paramilitaires. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a indiqué que plus de 160 syndicalistes avaient été victimes de meurtres au cours de la seule année 2001, et que les actes de harcèlement et les violences étaient monnaie courante. Selon la *Central Unitaria de Trabajadores* (CUT, Centrale unitaire des travailleurs), au moins 50 syndicalistes ont été tués depuis le début de l'année par des paramilitaires opérant avec le soutien de l'armée.

Des membres du *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria de Alimentos* (SINALTRAINAL, Syndicat national des travailleurs de l'industrie agroalimentaire) et du *Sindicato Unitario de Trabajadores de la Industria de Materiales para Construcción* (SUTIMAC, Syndicat unitaire des travailleurs de l'industrie des matériaux de construction) ont déjà été menacés par des paramilitaires par le passé (voir l'AU 59/02, AMR 23/026/02 du 25 février 2002 et l'AU 74/01, AMR 23/037/01 du 30 mars 2001).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à mener une enquête indépendante, impartiale et efficace sur l'enlèvement d'Arturo Vásquez Galeano, et à traduire en justice les responsables présumés de ce kidnapping ;
- priez-les de prendre immédiatement des mesures afin qu'Arturo Vásquez Galeano soit libéré sain et sauf ;
- dites-vous préoccupé par la sécurité des membres de la *Central Unitaria de Trabajadores* (CUT, Centrale unitaire des travailleurs) dans tout le pays, en rappelant qu'Arturo Vásquez Galeano a été enlevé, que Diofanol Sierra Vargas et Alfredo Zapata Herrera ont été tués par des paramilitaires opérant avec le soutien de l'armée, et qu'Oscar Alfonso Jurado a été assassiné par des inconnus armés ;
- demandez aux autorités de vous informer des mesures qu'elles ont l'intention de prendre pour garantir la sécurité des personnes menacées, en accord avec les membres de la CUT, du *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria de Alimentos* (SINALTRAINAL, Syndicat national des travailleurs de l'industrie agroalimentaire), du *Sindicato Unitario de Trabajadores de la Industria de Materiales para Construcción* (SUTIMAC, Syndicat unitaire des travailleurs de l'industrie des matériaux de construction) et du *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria Química de Colombia* (SINTRAQUIM, Syndicat national des travailleurs de l'industrie chimique de Colombie) ;
- appelez les autorités à ouvrir une enquête approfondie et impartiale sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent dans les départements d'Antioquia, de Santander et du Valle del Cauca, à rendre publics les résultats de ces investigations, et à déférer à la justice les individus soupçonnés de soutenir ces groupes ou d'en faire partie ;
- engagez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations formulées par les Nations unies et par d'autres organisations intergouvernementales.

APPELS À :

Président de la République :

Sr. Presidente Andrés Pastrana Arango
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 566 2071

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente Pastrana,* /
Monsieur le Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Dr. Armando Estrada Villa
Ministro del Interior
Ministerio del Interior
Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Interior, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 562 5298 (Si quelqu'un décroche, demandez la ligne de fax : « *Me da tono de fax por favor.* »)

Formule d'appel : *Sr. Ministro Estrada Villa,* / Monsieur le Ministre,

Commandant des forces armées :

General Fernando Tapias Stahelin
Comandante General de las Fuerzas Militares
Avenida El Dorado - Carrera 52
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Comandante Fuerzas Militares, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 222 2096

Formule d'appel : *Sr. General Tapias Stahelin,* / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) **ou** Général, (si c'est une femme qui écrit)

COPIES À :

Centrale unitaire des travailleurs :

Central Unitaria de Trabajadores de Colombia
Calle 35 N° 7-25, Piso 9
Santafé de Bogotá, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 23 MAI 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*